

2238

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA FAMILLE DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ  
ET DE LA MICRO FINANCE

CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROGRAMMES DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETE

**FICHE TECHNIQUE DE PRESENTATION DU PROGRAMME**

**NATIONAL PLATEFORME MULTIFONCTIONNELLE (PN-**

**PTFM)**

I. CONTEXTE DU PROGRAMME

Le PN-PTFM s'inscrit dans le cadre des objectifs du DSRP, particulièrement dans ses axes stratégiques 1 et 2, en ce qu'il constitue un des principaux instruments de mise en œuvre de la Politique de Redéploiement Industriel (PRI), notamment dans sa composante développement Endogène pour la promotion des « pôles locaux de Développement ».

Il est le produit de la coopération entre le Gouvernement de la République du Sénégal et le Programme des Nations unies pour le Développement.

II. OBJECTIFS DU PROGRAMME

**Objectif à long terme**

Le PN-PTFM vise l'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural par un accroissement de **l'accès à des services énergétiques de base**, décentralisés, abordables et durables fournis par la PTFM pour des usages productifs et sociaux au sein des Communautés rurales. Il s'intègre dans le DSRP II (2006-2010), notamment par une contribution significative à ses axes 1 et 2 relatifs, respectivement, **à la création de richesses pour une croissance pro pauvre et à l'accélération de la promotion de l'accès aux Services Sociaux de Base.**

**Objectifs opérationnels**

- **accroissement et diversification des usages productifs générateurs de revenus** pour les populations rurales dans les filières ciblées par la PRI, grâce à la fourniture de services énergétiques par la PTFM ;
- **développement des usages sociaux** grâce à la fourniture de services énergétiques en vue d'accélérer l'accès des populations rurales aux SSB,
- **renforcement des capacités de gestion au niveau de tous les bénéficiaires** et des collectivités locales (ARD, Communautés rurales, Villages, etc.), en vue d'assurer la pérennisation des interventions du programme.

### III. CIBLES

Les bénéficiaires du Programme sont les (ARD, les Collectivités locales, les Villages, etc.), les groupements communautaires de base, avec un accent particulier sur **les femmes et les groupements féminins**, les opérateurs privés et les ONG.

### IV. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Les principes directeurs qui guident la poursuite des objectifs opérationnels qui fondent la stratégie du Programme tournent autour du **partenariat stratégique et institutionnels**, de l'autonomie adossée au « faire faire », de la transparence et de l'équité.

### V. RESULTATS ATTENDUS

Les interventions du Programme auront des effets favorables sur les conditions de vie des populations en milieu rural. Elles permettront d'atteindre les résultats ci après :

- un développement de l'entrepreneuriat local et des AGR grâce à la fourniture de services énergétiques par la PTFM et à son ingénierie sociale éprouvée,
- un accès accru et réel aux Services Sociaux de base en milieu rural grâce à la fourniture de services énergétiques par la PTFM,
- une rentabilité et une pérennité renforcées des PTFM,
- une capacité institutionnelle disposant d'arrangements de gestion appropriés est disponible pour piloter la mise à disposition de 500PTFM fonctionnelles en milieu rural.

### VI. CADRE INSTITUTIONNEL

Le Ministère de l'Economie et des Finances sera l'Agence de Coordination Gouvernementale alors que le Ministère des Mines et de l'Industrie appelé Agence de Coopération Gouvernementale est responsable de la mise en œuvre du projet qui rend compte de la gestion financière au MEF, Agence de coordination.

Un Comité de Pilotage dont le Président sera nommé par le Ministre de chargé de l'Industrie et une Unité de Coordination seront mis en place, pour la mise en œuvre et le suivi des opérations du programme.

### VII. COUT GLOBAL DU PROGRAMME

Le budget du programme est de **23,372 661 US \$**.

MINISTERE DE LA FAMILLE  
DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DE  
LA MICRO FINANCE

CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL  
DES PROGRAMMES DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETE

Dakar, le 7 MAR. 2008

*Le Coordonnateur*

A L'ATTENTION DE MADAME LE MINISTRE

**Objet : Informations sur le Projet de  
Plateforme multifonctionnelle du PNUD.**

Madame le Ministre,

Suite à l'accord de Monsieur Bill GATES d'accorder un financement d'un montant de **19 000 000 de dollars US au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal (soit environ 09 Milliards FCFA par pays) pour l'accès des communautés de Base à l'énergie**, le PNUD et le Gouvernement du Sénégal viennent de signer un important Projet de mise en place de Plateformes Multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté dans la région de Kaolack qui sera domicilié au Ministère en charge de l'Energie.

En raison de l'impact attendu de ce programme sur **les conditions de vie des groupes vulnérables et principalement les femmes**, il m'a paru utile, avec votre accord de proposer au PNUD un cadre de partenariat et de recherche de synergies dans la mise en œuvre des activités ciblées, notamment en matière d'ingénierie sociale (encadrement, renforcement des capacités organisationnelles et de gestion) d'accès au crédit et de suivi-évaluation des indicateurs.

Si cette proposition rencontre votre agrément, je vous prie de bien vouloir accorder **une audience à Monsieur Laba TOURE, chargé dudit Projet au PNUD**, pour un meilleur partage sur les opportunités ainsi offertes à nos groupes cibles.

Je vous transmets à cet effet une fiche technique sur le projet de Plateforme Multifonctionnelle.

Dans l'attente de vos instructions sur la conduite à tenir, je vous prie de croire, Madame le Ministre, aux assurances renouvelées de ma haute et respectueuse considération ainsi que de mon entier dévouement.



MINISTRE DE LA FAMILLE  
DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DE  
LA MICRO FINANCE

CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL  
DES PROGRAMMES DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETE

Dakar, le 17 MAR. 2008

*Le Coordonnateur*

A L'ATTENTION DE MADAME LE MINISTRE

**Objet : Informations sur le Projet de  
Plateforme multifonctionnelle du PNUD.**

**Madame le Ministre,**

Suite à l'accord de Monsieur Bill GATES d'accorder un financement d'un montant de **19 000 000 de dollars US au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal (soit environ 09 Milliards FCFA par pays) pour l'accès des communautés de Base à l'énergie**, le PNUD et le Gouvernement du Sénégal viennent de signer un important Projet de mise en place de Plateformes Multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté dans la région de Kaolack qui sera domicilié au Ministère en charge de l'Energie.

En raison de l'impact attendu de ce programme sur **les conditions de vie des groupes vulnérables et principalement les femmes**, il m'a paru utile, avec votre accord de proposer au PNUD un cadre de partenariat et de recherche de synergies dans la mise en œuvre des activités ciblées, notamment en matière d'ingénierie sociale (encadrement, renforcement des capacités organisationnelles et de gestion) d'accès au crédit et de suivi-évaluation des indicateurs.

Si cette proposition rencontre votre agrément, je vous prie de bien vouloir accorder **une audience à Monsieur Laba TOURE, chargé dudit Projet au PNUD**, pour un meilleur partage sur les opportunités ainsi offertes à nos groupes cibles.

Je vous transmets à cet effet une fiche technique sur le projet de Plateforme Multifonctionnelle.

Dans l'attente de vos instructions sur la conduite à tenir, je vous prie de croire, Madame le Ministre, aux assurances renouvelées de ma haute et respectueuse considération ainsi que de mon entier dévouement.

